Partage ton carton

Rapport de fin d'expérimentation • Résidence du Durable • Paris 10e

L'essor de l'e-commerce au cours de la dernière décennie a fait émerger un enjeu croissant : l'accumulation des cartons issus des achats en ligne dans les immeubles. Partage ton carton propose de favoriser leur réemploi entre voisins. Deux kiosques ont été installés dans les halls de deux immeubles du 10e arrondissement, afin de permettre aux habitants de déposer leurs cartons propres et aplatis et d'en récupérer pour un déménagement, du stockage ou une expédition. L'expérimentation a permis d'observer les usages et d'adapter le dispositif aux conditions de chaque site.

Le chemin parcouru et la conception du dispositif

Le projet Partage ton carton a démarré porté par un premier groupe de structures. Face au constat de l'engorgement des poubelles jaunes par les cartons d'e-commerce dans le 10e arrondissement, ce groupe a mené un diagnostic approfondi : marches exploratoires dans le quartier, entretiens avec des experts (Citeo, Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris), micro-trottoirs auprès des habitants et des commerces. Trois pistes ont été explorées : la création d'un nouveau matériau à base de carton et de plâtre, l'utilisation du carton comme matière sèche pour le compostage et un kiosque de réemploi entre voisins. Cette dernière piste a été retenue pour sa mise en œuvre immédiate.

À l'automne 2025, un CODEV a permis de co-construire le cahier des charges du kiosque, en intégrant les contraintes techniques : sécurité incendie, nettoyage et formats de cartons. Un partenariat avec une école a permis de concevoir un prototype en bois recyclé, modulable, sur roulettes, mais trop coûteux à produire pour la phase de test.

Les trois structures qui forment l'équipe actuelle ont rejoint la Résidence en janvier 2026, à un stade avancé du projet. Elles ont repris l'historique, conçu des croquis alternatifs et opté pour une solution pragmatique : deux flight cases usagés, des caisses de transport récupérées, aménagées avec des intercalaires pour favoriser le dépôt des cartons à plat. L'objectif était de valider le concept à moindre coût pour envisager ensuite un prototype plus abouti et un déploiement plus large.

La mise en place et le suivi dans les immeubles

Les deux kiosques ont été installés avec l'appui de la RIVP et de l'Agence Parisienne du Climat.

Le premier immeuble, relevant du parc privé, était déjà engagé dans le programme Immeubles Zéro Déchet. Le second, relevant du parc immobilier public, comptait un nombre d'habitants nettement plus important. Une signalisation explicative et des supports distribués dans les boîtes aux lettres ont accompagné l'installation. Les gardien·nes ont assuré un relais auprès des résidents. L'équipe a effectué des visites hebdomadaires pour observer les dépôts, suivre les usages et ajuster le dispositif.

Les usages observés et les ajustements réalisés

Dans le premier immeuble, les habitants se sont rapidement approprié le kiosque. Les dépôts et les récupérations de cartons se sont maintenus dans la durée. La gardienne a notamment évoqué leur utilisation pour une brocante et leur récupération par une voisine. L'équipe a également constaté un désengorgement des bacs de tri.

Dans le second immeuble, les besoins de signalisation et de suivi ont été plus importants. Des dépôts de cartons souillés et d'autres déchets ont conduit à renforcer les consignes, notamment par le message « Ceci n'est pas une poubelle », et à renouveler l'information auprès des habitants. Une réutilisation des cartons et une appropriation progressive du dispositif ont néanmoins été constatées sur le long terme.

Le kiosque a été retiré afin de ne pas ajouter une charge de travail à la gardienne, sollicitée pour le tri des dépôts inappropriés. Son repositionnement est prévu dans un immeuble volontaire, toujours au sein du parc immobilier public.

Les résultats de l'expérimentation

L'expérimentation a mobilisé trois structures pour la mise en place de deux kiosques dans deux immeubles, représentant plus de 100 foyers ayant accès au dispositif. Le nombre de cartons réemployés dans le premier immeuble est estimé à plusieurs dizaines. Les observations ont également mis en évidence une réutilisation et une prise en main progressive dans le second site.

Les enseignements à retenir et les suites du projet

L'expérimentation montre qu'un dispositif de proximité peut permettre aux habitants de réemployer leurs cartons.

Dans le premier immeuble, déjà engagé dans une démarche zéro déchet, l'appropriation a été rapide. Dans le second, plus peuplé, elle s'est construite progressivement grâce à une signalisation renforcée et à un suivi plus soutenu. Ces expériences soulignent l'importance d'adapter l'information et l'accompagnement au contexte de chaque immeuble.

Trois conditions se dégagent pour la suite : s'appuyer sur des habitants volontaires, rendre les consignes de dépôt et de récupération clairement visibles, et organiser le suivi avec les personnes chargées de l'entretien. L'appropriation du kiosque doit s'accompagner d'un fonctionnement qui ne crée pas de charge de travail supplémentaire pour ces dernières. Le retrait du second kiosque et son repositionnement prévu dans un immeuble public volontaire répondent à cet enjeu.

La démarche a également permis de tester le concept à partir de matériel récupéré et d'ajuster la signalisation en fonction des usages réels. L'accompagnement de la Résidence du Durable, les échanges collectifs et les mises en relation avec les bailleurs et les acteurs publics ont soutenu cette progression, de la conception à l'expérimentation sur le terrain.

Le dispositif va désormais rejoindre le catalogue des solutions du programme Immeubles Zéro Déchet. Il sera déployé dans plus d'une dizaine d'immeubles parisiens d'ici la fin de l'année 2026.